



# **COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES TENUE LE 22 DÉCEMBRE 2023**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de SONASID s'est réunie sous la présidence de Monsieur Saïd Elhadi, le vendredi 22 décembre 2023 à 10h00 au Kenzi Tower Hotel Casablanca situé au Twin Center, Boulevard Zerktouni et a décidé :

- 1) d'approuver les modifications statutaires proposées par le Conseil qui ont principalement pour objet la mise en harmonie des statuts de la Société avec les dispositions de la loi n°20-19 du 26 avril 2019, de la loi n°19-20 du 14 juillet 2021 et de la loi n°96-21 du 10 février 2023, modifiant et complétant la loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, et d'adopter les nouveaux statuts de la Société, dont une copie est annexée au procès-verbal de cette assemblée,
- 2) de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion à l'effet d'accomplir les formalités légales.

Le résultat des votes sera disponible sur le site [www.sonasid.ma](http://www.sonasid.ma).

**CONTACT PRESSE**

**Nada YACOUBI**  
yacoubi@sonasid.ma  
+212 5 22 95 41 00

**CONTACT ANALYSTES  
ET INVESTISSEURS**

**Youssef HBABI**  
y.hbabi@sonasid.ma

**SONASID**

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams  
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR  
RC n°3555 – NADOR  
[www.sonasid.ma](http://www.sonasid.ma)

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :  
[www.sonasid.ma/Finances/Communiqués-financiers](http://www.sonasid.ma/Finances/Communiqués-financiers)